



# MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW

4A, chemin D'Amour, Low (QUÉBEC) J0X 2C0  
TÉLÉPHONE : (819) 422-3528 – TÉLÉCOPIEUR : (819) 422-3796  
COURRIEL : [reception@lowquebec.ca](mailto:reception@lowquebec.ca)

## AVIS PUBLIC

### Projet de règlement 2023-004 relatif aux traitements des élus

#### Avis est donné à toute personne intéressée

Qu'à la séance ordinaire du conseil de la municipalité du Canton de Low, tenue à la salle Héritage, au 4C, chemin D'Amour, le 3 avril 2023, le projet de règlement 2023-004 relatif aux traitements des élus fut présenté et un avis de motion a été donné en vue de son adoption à une séance subséquente du conseil.

Que ce projet de règlement sera adopté par le conseil municipal de Canton de Low lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 5 juin 2023 à 19 h à la salle Héritage.

Le projet de règlement 2023-004, une fois adopté, aura pour effet de remplacer le règlement 07-2018. La rémunération de base et l'allocation de dépenses actuelles ainsi que celle proposée sont les suivantes :

Maire	Rémunération actuelle (2022)	Rémunération proposée
Rémunération de base	12 331,00 \$	12 331,00 \$
Allocation de dépenses	6 165,50 \$	6 165,00 \$
<b>Conseillers</b>		
Rémunération de base	5 432,00 \$	5 432,00 \$
Allocation de dépenses	2 716,00 \$	2 716,00 \$

Le projet de règlement prévoit également :

- Aucun montant ne sera versé au maire suppléant
- Aucune indexation annuelle n'est prévue
- Aura un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité, durant les heures normales d'ouverture. Il peut également être consulté sur le site internet de la Municipalité au [www.lowquebec.ca](http://www.lowquebec.ca).

**DONNÉ** à Low,  
ce 12<sup>e</sup> jour d'avril 2023.

Sandra Martineau  
Directrice générale et greffière-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, dans un journal publié sur le territoire ainsi que sur le site internet de la Municipalité de Low le 12 avril 2023.

En foi de quoi je donne ce certificat le 12 avril 2023.

Sandra Martineau  
Directrice générale et greffière-trésorière